



Grand Pavois 2013 : les perspectives du marché irlandais

mardi 24 septembre 2013, par [lpe](#)

Trois questions à Gisèle Hivert-Messeca, directrice du bureau UBIFRANCE à Dublin.

LPE : Quels avantages présentent le marché irlandais pour un exportateur français ?

Gisèle Hivert-Messeca : Seul pays anglophone de la zone Euro (avec Malte), l'Irlande est une destination prisée par les exportateurs français. En effet, l'accès au marché irlandais est grandement facilité par son appartenance à la monnaie unique, l'absence de droits de douanes et de barrières aux échanges ainsi que par la proximité géographique avec la France (nombreux vols quotidiens depuis Paris et les régions). L'Irlande bénéficie de plus d'un environnement des affaires très "business friendly" : culture de l'entrepreneuriat très forte, incitations à l'innovation et politiques très favorables aux entreprises (IS à 12,5%, faibles charges sociales, flexibilité du travail...).



LPE : Le pays a cependant traversé une période difficile...

Gisèle Hivert-Messeca : Le marché irlandais se caractérise par son ouverture à l'international : l'Irlande est une plateforme internationale qui attire de nombreux investissements étrangers, principalement dans des secteurs d'avenir et à forte valeur ajoutée. Grâce à sa flexibilité et son dynamisme, l'Irlande a su sortir de la crise (retour de la croissance dès 2011) et offre aujourd'hui de nombreuses opportunités d'affaires. Selon Eurostat, ce pays dispose en 2012 du 3ème PIB/hab de l'UE, loin devant le Royaume-Uni, la France et même l'Allemagne. L'Irlande est un véritable « hub » international qui peut servir de tremplin pour des pays tels que le Royaume-Uni ou les USA.

LPE : La plaisance est-elle redevenue une activité à la mode ?

Gisèle Hivert-Messeca : Les ventes de bateau annuelles en République d'Irlande sont évaluées à 25 millions d'euros. La plupart des ventes actuelles concernent des bateaux à voile. Bien que le marché se soit contracté suite à la crise de 2008, le secteur a passé le creux de la vague et les ventes ont repris. Les constructeurs français en profitent puisque les 3 principaux acteurs du marché irlandais s'appellent

Bénéteau, Jeannot et Dufour.

Le nombre de bateaux de plaisance est estimé à plus de 25 000 dans ce pays, qui compte 23 ports de plaisance. Il y a par ailleurs 140 écoles de voile et la fédération irlandaise de voile, l'Irish Sailing Association, compte près de 20 000 licenciés. Ce secteur a donc de nouveau le vent en poupe !

A noter : Benjamin Carnec, chef de pôle au bureau UBIFRANCE de Dublin, animera, à l'occasion du Grand Pavois, le samedi 28 septembre 2013 un petit déjeuner sur le nautisme en Irlande et rencontrera en entretien individuel les entreprises intéressées par ce marché.

Participation gratuite sur inscription préalable auprès de Charles Colas (charles.colas@ubifrance.fr)